



BRUNSWICK EXPLORATION INC.

Quels titres sont placés?

Offre: Brunswick Exploration Inc. (la « **société** ») offre jusqu'à 2 666 667 unités accréditives admissibles au Québec de la Société à vendre à des acheteurs caritatifs (chacune, une « **unité accréditive de bienfaisance du Québec** ») au prix de 0,75 \$ CA par unité accréditive de bienfaisance du Québec pour un produit brut pouvant atteindre 2 000 000 \$ CA pour les unités accréditives de bienfaisance du Québec et jusqu'à 3 571 429 unités accréditives de la société à vendre à des acheteurs caritatifs (chacune, une « **unité accréditive de bienfaisance nationale** », et collectivement avec les unités accréditives de bienfaisance du Québec, les « **titres offerts** ») au prix de 0,56 \$ CA par unité accréditive de bienfaisance nationale pour un produit brut pouvant atteindre 2 000 000 \$ CA de la vente d'unités accréditives de bienfaisance nationales (le « **placement** »).

Chaque unité accréditive de bienfaisance du Québec sera composée d'une action ordinaire de la société (chacune, une « **action ordinaire** ») devant être émise à titre d'« action accréditive » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de la *Loi sur les impôts* (Québec) (chacun, une « **action accréditive du Québec** ») et un demi bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier, un « **bon de souscription** »). Chaque unité accréditive de bienfaisance nationale consistera en une action ordinaire devant être émise à titre d'« action accréditive » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (chacune, une « **action accréditive nationale** », et collectivement avec les actions accréditives du Québec, les « **actions accréditives** ») et un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,80 \$ CA à tout moment jusqu'à 36 mois après la date de clôture (telle que définie aux présentes).

Les placeurs pour compte (tels que définis aux présentes) auront une option, pouvant être exercée en totalité ou en partie, jusqu'à 48 heures avant la clôture de l'offre, leur permettant de vendre jusqu'à 1 000 000 \$ CA supplémentaires de toute combinaison d'unités de bienfaisance accréditives du Québec et d'unités nationales de bienfaisance accréditives aux prix d'offre.

Prix d'offre: 0,75 \$ CA par unité de bienfaisance accréditives du Québec
0,56 \$ CA par unité nationale de bienfaisance accréditive

Montant de l'offre: Jusqu'à 5 000 000 \$ CA

Date de clôture: Le placement pourra être clôturé en une ou plusieurs tranches, au plus tard le 22 décembre 2022 (la « **date de clôture** »).

Bourse:	Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « BRW ».
Dernier cours de clôture	Le 5 décembre 2022, le cours de clôture des actions ordinaires à la TSXV était de 0,45\$.

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

La société procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. Dans le cadre de ce placement, la société déclare ce qui suit:

- *Elle est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.*
- *Elle a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.*
- *Le montant total de ce placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document d'offre, n'excédera pas, en dollars, 7 225 555 \$.*
- *Elle ne clora ce placement que si elle estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.*
- *Elle n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières, ni à aucune autre opération pour laquelle il demande l'approbation de porteurs de titres.*

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document d'offre contient des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, qui sont fondées sur les attentes, estimations, projections, hypothèses et croyances internes actuelles de la société. Ces énoncés prospectifs et informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant les plans d'exploration futurs sur les propriétés minières de la société, y compris les calendriers d'exploration et les coûts prévus; les attentes de la société concernant l'utilisation du produit et l'utilisation des fonds disponibles après la réalisation du placement; et la réalisation du placement et la date de cette réalisation. Les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se rapportent à des événements futurs et aux performances futures et comprennent des déclarations concernant les attentes et les convictions de la direction sur la base des informations actuellement disponibles à la société. De tels énoncés prospectifs et informations prospectives peuvent souvent, mais pas toujours, être identifiés par l'utilisation de mots tels que « planifie », « s'attend à », « potentiel », « est attendu », « anticipés », « ciblé », « budget », « planifié », « estime », « prévisions », « a l'intention de », « anticipe » ou « croit » ou leurs versions négatives ou des variations de tels mots et expressions ou déclarations que certaines actions, événements ou résultats « peut », « pourrait », « serait », « pourrait » ou « sera » être pris, se produire ou être réalisé. Les énoncés prospectifs ou les informations prospectives sont soumis à une variété de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats actuels diffèrent sensiblement de ceux reflétés dans les énoncés prospectifs ou les informations prospectives, y

compris, sans s'y limiter, les risques et les incertitudes relatifs à la date de clôture prévue du placement ; l'utilisation prévue du produit net du placement; l'utilisation des fonds disponibles; le contexte commercial et économique général; les plans, objectifs ou performances économiques futurs, ou l'hypothèse sous-jacente à l'un des éléments précédents; les autres risques liés à l'industrie de l'exploration et du développement miniers; et les risques énoncés dans les documents publics de la société déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Si un ou plusieurs de ces risques et incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats actuels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs ou les informations prospectives. Bien que la société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats actuels diffèrent sensiblement, il peut y avoir d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Pour plus d'informations sur la société et les risques et défis de ses activités, les investisseurs devraient consulter les documents annuels de la société qui sont disponibles sur www.sedar.com. La société ne garantit pas que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats actuels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés et informations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et aux informations prospectives. Tout énoncé prospectif n'est valable qu'à la date à laquelle il est fait et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la société décline toute intention ou obligation de mettre à jour toute information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de circonstances changeantes ou autres.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelle est notre activité?

La société est une société d'exploration minière basée à Montréal qui se consacre à l'exploration pour des gîtes de lithium en contexte de roche dure dans les secteurs moins explorés de l'Est du Canada. Le lithium est un métal critique nécessaire à la décarbonisation mondiale et à la transition énergétique. La société vise à faire avancer rapidement le plus grand portefeuille de propriétés d'exploration préliminaire pour le lithium dans l'Est du Canada avec des propriétés situées au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

Événements récents

Le 19 avril 2022, la société a annoncé avoir identifié et acquis plusieurs champs majeurs de pegmatite sur la Côte-Nord du Québec situés près de la baie Johan Beetz, à 56 kilomètres à l'est de la ville de Havre St-Pierre. Un total de 300 claims, séparés en 12 blocs et totalisant 16 121 hectares, ont été acquis ou mis en option et sont collectivement connus sous le nom de North Shore Lithium Project. Le portfolio comprend une entente d'option avec Kintavar Exploration Inc. pour la propriété BJB.

Le 17 mai 2022, la société a annoncé qu'elle avait jalonné plusieurs groupes de claims dans le sud de Terre-Neuve, comprenant trois zones de projet différentes situées entre les communautés de Port aux Basques et Rencontre East, Terre-Neuve. L'ensemble comprend 9 permis et 1 327 claims d'une superficie totale de 33 093 hectares situés à proximité des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East.

Le 6 juin 2022, la société a annoncé le début de sa campagne d'exploration de lithium 2022 dans l'Est du Canada. Des équipes de prospection ont été déployées dans la région de l'Abitibi (Projet Pontiac) et sur le

Projet Côte-Nord (près de la Baie Johan Beetz) au Québec, sur les Projets Catamaran au Nouveau-Brunswick et le Projet SMB en Nouvelle-Écosse.

Le 14 juin 2022, la société a annoncé l'acquisition de champs de pegmatite supplémentaires dans la région de la Baie James au Québec. Un total d'environ 810 claims, séparés en 22 blocs et totalisant 42 892 hectares, ont été jalonnés et sont collectivement connus sous le nom de James Bay Lithium Project.

Le 3 octobre 2022, la société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims près de Hearst en Ontario, totalisant 60 claims and 26 318 hectares dans une région présentant un fort potentiel pour les pegmatites à lithium. La société a également optionné une pegmatite à spodumène adjacente au nouveau projet (pegmatites Decoy et Moskito) qui contient jusqu'à 5,15% de Li₂O dans des échantillons d'éclats historiques. L'ensemble du portefeuille de Hearst comprend 226 claims et couvre 29 805 hectares.

Le 10 novembre 2022, la société a annoncé la signature d'une entente d'option avec Exploration Midland Inc. (TSX-V: MD) en vue d'acquérir une participation maximale de 85% dans des minéralisations potentielles de type LCT (lithium-césium-tantale) sur les propriétés Mythril et Elrond (les « propriétés »), situées dans la région de la Baie-James au Québec.

Le 28 novembre 2022, la société a annoncé la signature d'une entente d'option avec Osisko Développement Corp. (« **ODV** ») en vue d'acquérir une participation de 90% dans la propriété Anatacau située au Québec dans la région de la Baie James-Eeyou Istchee, qui recèle des indices de lithium. La société a également annoncé, le 5 décembre 2022, qu'elle a bonifié l'entente d'option signée avec ODV afin d'en plus acquérir une participation de 90% dans le projet PLEX, également situé dans la région Eeyou Istchee-Baie James. Cette transaction demeure sujette à la révision et l'approbation de la TSXV.

Faits importants

Il n'y a aucun fait important concernant les titres faisant l'objet du placement qui n'ait été divulgué ailleurs dans le présent document d'offre ou dans tout autre document déposé par la société au cours des 12 mois précédant la date du présent document d'offre.

Concurremment au placement, la société émettra également jusqu'à 962 000 actions accréditives au prix de 0,52 \$ CA chacune, dans le cadre d'un placement privé éligible au Québec sans courtier (le « **placement privé** »). Les actions émises dans le cadre du placement privé seront assujetties à une période de rétention de quatre mois.

Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?

La société a l'intention d'utiliser le produit du placement pour l'exploration des projets de la société au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve. Le produit de la vente des actions accréditives sera utilisé pour engager des « dépenses d'exploration au Canada » telles que définies au paragraphe 66.1(6) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, des « dépenses minières accréditives » telles que définies au paragraphe 127(9) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, pour des produits admissibles au Québec en utilisant les deux bonifications de 10% prévues à l'article 726.4.9 et à l'article 726.4.17.1 de la *Loi sur les impôts* (Québec). Ce produit sera renoncé aux souscripteurs avec une date effective au plus tard le 31 décembre 2022, pour un montant total au moins égal au montant total du produit brut provenant de l'émission d'actions accréditives.

EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront les fonds disponibles à la clôture du placement?

		Dans l'hypothèse d'un montant minimum seulement (\$)	Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100% des titres offerts (\$)
A	Montant à recueillir	4 000 000	5 000 000
B	Commissions de placement et frais	280 000	350 000
C	Frais estimatifs (avocats, comptables, auditeurs)	120 000	120 000
D	Produit net du placement : $D = A - (B+C)$	3 600 000	4 530 000
E	Fonds de roulement à la fin du dernier mois	3 450 000	3 450 000
F	Sources de financement supplémentaires (placement privé)	500 000	500 000
G	Total des fonds disponibles : $G = D+E+F$	7 550 000	8 480 000

Comment les fonds disponibles seront-ils employés?

Description de l'emploi prévu des fonds disponibles, par ordre de priorité	Dans l'hypothèse d'un montant minimum seulement (\$)	Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100% des titres offerts (\$)
<u>Activités d'exploration au Québec:</u>		
Option propriétés ODV (Anatacau/PLEX)	1 000 000	1 000 000
Option propriétés Midland (Mythril et Elrond)	300 000	300 000
Option propriétés Kintavar (Johan Beetz Bay)	100 000	100 000
Propriété Johan Beetz Bay (détenue à 100%)	50 000	50 000
Propriétés Pontiac Lithium (détenues à 100%)	200 000	200 000
Propriétés James Bay (détenues à 100%)	850 000	1 350 000
<u>Activités d'exploration en Ontario:</u>		
Propriétés Hearst (Ententes d'option)	700 000	900 000
Propriétés Hearst (détenues à 100%)	300 000	600 000
Propriétés Nipigon (détenues à 100%)	500 000	500 000
Propriété Lac Seule (détenue à 100%)	300 000	300 000
<u>Exploration au Nouveau Brunswick (Catamaran)</u>	200 000	200 000
<u>Exploration en Nouvelle Écosse (South Mountain Batholith)</u>	800 000	800 000
Frais généraux et d'administration	1 500 000	1 500 000
Jalonnement de nouvelles propriétés	400 000	400 000
Fonds de roulement	370 000	280 000
Total: égal à la ligne G du tableau précédent	7 570 000	8 480 000

Comment les autres fonds recueillis au cours des 12 derniers mois ont-ils été employés?

Description de l'utilisation prévue des fonds disponibles ou du produit de financements au cours des 12 derniers mois	Utilisation projetée du produit de financements complétés au cours des 12 derniers mois	Utilisation des fonds à ce jour
20 mai 2022 : Placement privé pour un produit total brut de 3 342 695 \$	Le produit net devait être utilisé pour l'exploration des propriétés du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse	1 967 525 \$
12 juillet 2022 : Placement privé pour un produit total brut de 1 000 000 \$	Le produit net devait être utilisé pour l'exploration des propriétés de la société et pour le fonds de roulement	500 000 \$

FRAIS ET COMMISSIONS

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent placement, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?

Red Cloud Securities Inc. agira à titre de placeur principal et teneur de livres pour le compte d'un syndicat de placeurs pour compte (les « **placeurs pour compte** ») en lien avec le placement. En contrepartie de leurs services, les placeurs pour compte recevront une commission en espèces de 7% du produit brut du placement.

Les placeurs pour compte se trouvent-ils en conflit d'intérêts?

À la connaissance de la société, elle n'est pas un « émetteur relié » ou un « émetteur associé » aux placeurs pour compte, au sens où ces termes sont définis dans le Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs.

DROITS DU SOUSCRIPTEUR

Droits d'action pour information fausse ou trompeuse

Si le présent document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la société l'un des droits suivants:

- (a) le droit de résoudre votre contrat de souscription avec elle;
- (b) un droit d'action en dommages-intérêts contre elle et, dans certains territoires, un droit d'action en dommages-intérêts prévu par la loi contre d'autres personnes.

Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des titres. Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a et b, vous devez le faire dans des délais de

prescription stricts. On se reportera à la législation en valeurs mobilières applicable et on consultera éventuellement un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Où trouver des renseignements supplémentaires sur l'émetteur ?

Vous pouvez accéder au dossier d'information continue de la société à www.sedar.com ou au site Web de la Société à www.brwexplo.ca.

DATE ET ATTESTATION

Le présent document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation en valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter de du 6 décembre 2021, révèlent tout fait important au sujet de l'émetteur et des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

En date du 6 décembre 2022.

(s) Robert Wares

Robert Wares
Chef de la direction

(s) Anthony Glavac

Anthony Glavac
Chef de la direction financière